

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Tombé

AMENDEMENT

N° 167

présenté par

Mme Alexandra Martin, M. Bazin, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Kamardine, M. Pauget,
M. Meyer Habib, M. Seitlinger, M. Dubois, M. Portier, M. Viry, Mme D'Intorni, M. Breton,
Mme Anthoine, M. Boucard et Mme Corneloup

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter la dernière phrase de l'alinéa 425 par les mots :

« permettant une mise en réseau de tous les acteurs pour rendre plus efficace les dispositifs d'accompagnement des victimes tout au long de la prise en charge. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans la lutte contre les violences intrafamiliales, il est indispensable de favoriser la mise en réseau de tous les acteurs de cette lutte et ce tout au long de la prise en charge.